



Le mot du maire

Chères Bucaines, Chers Bucains,

Comme chaque début d'année, les élus travaillent à l'élaboration du budget primitif, qui doit être voté avant le 15 avril, et à la recherche de subventions pour financer partiellement les travaux à venir.

Les travaux de rénovation de la Cure avec transfert de la mairie sont à l'étude auprès d'un architecte choisi durant le premier trimestre. Désormais, le conseil va travailler main dans la main avec l'architecte pour retenir les meilleures options d'aménagement du bâtiment qui deviendra, à l'issue des travaux, votre nouvelle maison commune.

Durant le premier trimestre, des travaux ont eu lieu au niveau de l'église de Buc. En effet, trois baies de vitraux ont été restaurées et les vitraux abîmés ont été changés. Le coût des travaux est de 14 606,04 €, sur lesquels la commune a obtenu 5 957,25 € de subvention au titre du Fonds de Valorisation du Patrimoine de Grand Belfort.

Enfin, le compte financier unique (retracant toutes les dépenses de l'année écoulée) et le budget primitif ont été votés le 26 mars 2025. Vous pouvez désormais retrouver les notes explicatives au panneau d'affichage de la mairie.

Je vous souhaite un très beau printemps !

Votre Maire,
Didier SACKSTEDER



Photo Monique B.

Dès 16 ans pensez à faire votre recensement citoyen. Quant aux nouveaux habitants, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales.

Infos pratiques :

Mairie de Buc : 7, rue Charles de Gaulle, 90800 Buc
03 84 56 89 03 - mairie@buc90.fr
Site internet : <https://mairiedebuc.fr/>

Ouverture au public : mardi 9h à 12h
et mercredi 15h à 18h

Boulangerie JG (Livraison camionnette) :
03 84 26 38 82

Numéros d'urgence :

Samu : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Centre antipoison (Nancy) : 03 83 22 50 50

Règles de citoyenneté

Interdiction du brûlage des déchets :

Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts (branchages, herbes, feuilles...)

Règles concernant le bruit : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Déchèterie Danjoutin ZI du Grand Bois.

Jusqu'au 14 avril 2025 :

Lundi : 9h - 17h

Du mardi au vendredi : 9h - 17h

Samedi : 9h - 17h

Du 15 avril au 14 octobre

Lundi : 8h30 - 18h

Du mardi au vendredi : 8h30 - 18h

Samedi : 8h30 - 18h

Vœux du maire, une soirée conviviale

Le samedi **4 janvier 2025**, face aux bucaines et bucains, Didier Sacksteder a dressé le bilan de l'année 2024 et fait part des projets pour 2025, avant de présenter ses vœux à ses administrés, aux membres du conseil municipal et aux salariés de la mairie.

Notons la présence de Maryline Morallet, conseillère départementale du Territoire de Belfort, qui représentait Florian Bouquet, Président du Département du Territoire de Belfort, excusé.

Ce fut l'occasion de remettre les prix aux lauréates du concours des rébus, proposé dans le Bim N°18.

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec le verre de l'amitié.



Photos Valérie P.

R.P.I., l'école de Buc récompensée

Le **15 février** à eu lieu la remise de prix pour les écoles fleuries du Territoire de Belfort à la Maison du Peuple. L'école de Buc s'est distinguée avec une belle chanson interprétée par les enfants de la classe de madame Baudouin. Ceux-ci ont été chaleureusement accompagnés par les Clowns de la Chiffogne ! *Félicitations à eux !*



Photos Candy K.

Commission fleurissement

Pour un fleurissement participatif ?

Une idée a germé lors d'un conseil municipal, puis d'une réunion entre la commission fleurissement et le comité des fêtes. Et si chacun mettait la main à la pâte ou plutôt à la terre pour embellir notre village ?

Il ne s'agit pas de mettre la main à la poche, là, c'est la mairie qui se chargerait d'investir dans les plans désirés (à la limite du raisonnable, bien sûr).

Après plusieurs années de participation au prix départemental des villes et villages fleuris et face aux exigences de plus en plus sévères du jury, nous décidons de ne plus y présenter notre commune. Rappelons que nous avons obtenu un prix à trois reprises ! C'est notre petite fierté !

Nous disposons de plusieurs bacs, répartis dans le village. Nous proposons que des habitants, à titre individuel ou en groupe de voisins se les approprient. Libres à eux d'y planter ou d'agrémenter à leur guise leur bac choisi. Cela peut être des décorations, des fleurs, des aromates ou des légumes à l'image de ce que propose déjà monsieur Horlacher en face de chez lui, initiative que nous saluons.

Chacun gérerait son bac, s'en occuperait, parlerait à ses fleurs, voire leur chanterait une chanson. Blague à part, nous aimerions beaucoup fédérer les bucaines et bucains autour de ce projet participatif et sympathique.

Précisons qu'Hervé, notre employé municipal, continuerait de gérer l'arrosage avec le l'eau de pluie récupérée, comme il l'a toujours fait.

Et cerise sur le gâteau, un prix serait décerné au plus joli bac, par un jury interne à Buc et évidemment dont les membres n'auront pas de bac.

Vous pouvez vous faire connaître en glissant un mot dans la boîte aux lettres de la mairie, mentionnant «Fleurissement» accompagné de votre nom, numéro de téléphone, ainsi que le bac que vous aurez choisi. Le comité des fêtes souhaite également participer à ce projet.

Quelques précisions seront apportées ultérieurement.

Nous vous proposons de nous retrouver dans la salle «la Conviviale», le **samedi 19 avril à 9h30** afin d'en discuter et de faire ensuite le tour des bacs.



Photo Isa BB

Les rendez-vous culturels :

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025 :

Exposition de photographies de Jean-Pierre Bresson.

Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2025 :

Exposition de pastels de Gérard Germain.

Samedi 28, dimanche 29 juin 2025 :

Exposition de photographies de Mickaël Dayras et Sébastien Rémy



Humour et traits d'esprit :

C'est en sciant que Léonard devint scie.

Francis Blanche

Souffrant d'insomnie, j'échangerais un matelas de plumes contre un sommeil de plomb.

Pierre Dac

Un général ne se rend jamais, même à l'évidence.

Jean Cocteau

Sans pile, on perd la face.

Pierre Desproges

Première exposition de l'année : un plongeon dans les années 50 !

Ce premier rendez-vous des expositions mensuelles «L'art à Buc» fut une réussite, au vu du nombre de visiteurs qui ont poussé la porte de la Conviviale ce week-end des 29 et 30 mars 2025.

Nous vous avons présenté Jean-Claude Lacroix dans le précédent BIM. Un personnage au parcours exceptionnel, qui n'a jamais été avare en explications sur chacune de ses photographies du Paris des années 50 ou sur les pochettes de disques dont il a été le créateur. Ce jeune homme de 93 printemps nous a prouvé que la passion n'a pas d'âge et surtout qu'elle conserve. Une belle leçon de vie !

L'artiste a travaillé chez Pathé-Marconi, comme concepteur-créateur de pochettes de disques. Ce fut pour lui l'occasion de côtoyer de nombreux artistes, tels que Barbara, Bourvil, Gilbert Bécaud, Charles Trenet, et tant d'autres encore. Ce féru de jazz est également incollable sur la question. Il anime d'ailleurs une émission sur le sujet sur une radio vésulienne. Durant cette période parisienne, Jean-Claude Lacroix, passionné de photographie, a su capté avec son objectif des scènes de vie. Des clichés criants de vérité, magnifiques et poétiques. L'âme de Prévert, rôdait dans la salle.

Lors du vernissage, il nous a offert une conférence sur son parcours de vie, nous contant, de sa petite voix, de croustillantes anecdotes. Aucun bruit n'est venu perturber cette touchante allocution. Les visiteurs ont été conquis par les œuvres exposées et par ce petit homme, pourtant tellement grand.

Merci à Myriam et Nicolas qui l'accompagnaient et Fabrice Gaiffe avec qui j'ai eu le plaisir d'organiser cette exposition.



Photo Isa BB



Photos Brigitte Gilet



Photo Arnaud B.



PLAN DE LUTTE REGIONAL

Frelon asiatique à pattes jaunes

Vespa velutina nigrithorax

Introduite en France en 2004, cette espèce s'est parfaitement acclimatée et menace la biodiversité et l'apiculture.

RECONNAISSANCE



NE PAS CONFONDRE !



Frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*)

- 1.7 à 3 cm
- Couleur foncée - thorax noir, tête noire et face orangée, bout des pattes jaune, abdomen noir avec une large bande orangée
- Vol rapide et agile
- Nid avec entrée latérale

Frelon d'Europe (*Vespa crabro*)

- 2.5 à 3.5 cm
- Couleur foncée - thorax brun/roux, tête brune et face jaune, bout des pattes brun, abdomen jaune rayé de noir
- Vol lourd
- Nid avec entrée située à l'extrémité inférieure

IMPACTS



Sur l'environnement

Le frelon asiatique à pattes jaunes est un prédateur d'insectes. Parmi ses proies, les abeilles : c'est un véritable fléau pour l'apiculture. En effet, ces prélèvements et le stress engendré peuvent entraîner la disparition de colonies dans un rucher. Plus globalement, il nuit à la biodiversité.



Sur l'Homme

Peu agressifs envers l'Homme, ils peuvent attaquer en grand nombre à proximité d'un nid (<5m). Comme tout hyménoptère, la piqûre, douloureuse, peut entraîner une réaction allergique. En cas de réaction prononcée, consultez un médecin en urgence.

SIGNALEMENT

En cas de suspicion, réalisez le signalement sur la plateforme lefrelon.com

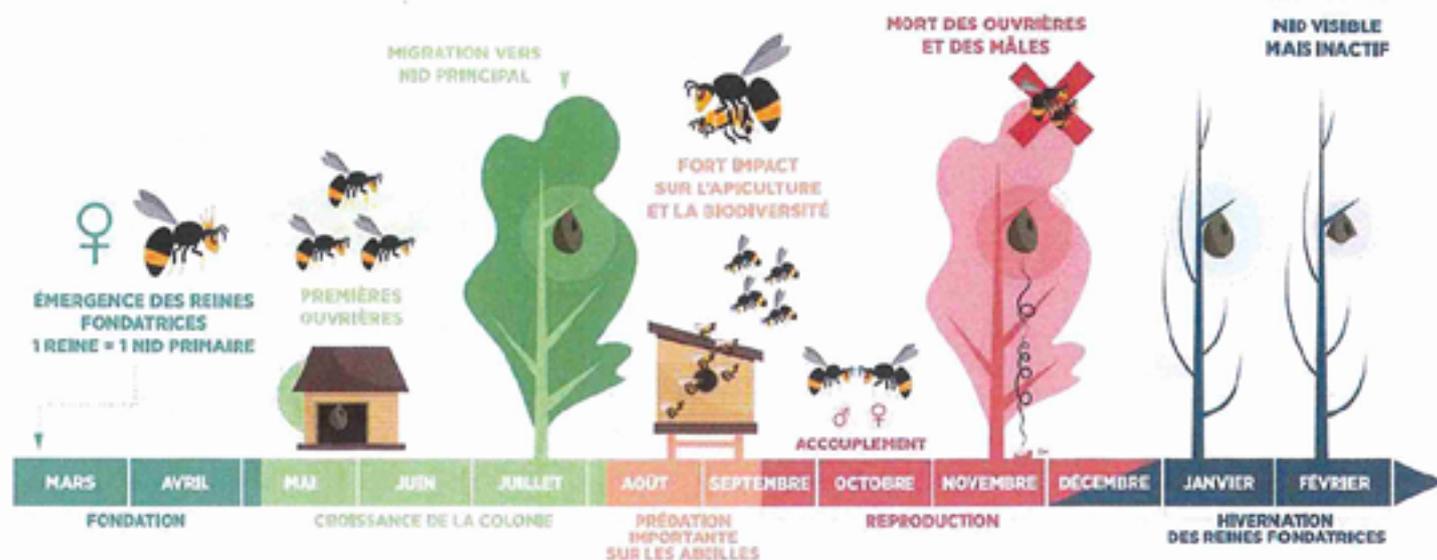


LeFrelon.



Il est dangereux de détruire un nid soi-même ! Pour la destruction, faites appel à une entreprise spécialisée.

CYCLE DE VIE



PLAN DE LUTTE REGIONAL

FREDON BFC et le GDS BFC section apicole se mobilisent pour organiser la lutte collective contre le frelon asiatique en région Bourgogne Franche-Comté.

Le principal levier à mobiliser reste le **signalement et la destruction des nids secondaires**.

Au cours de la saison, la colonie va migrer des nids primaires devenus trop petits pour aller construire des nids secondaires. De plus grosse taille, souvent placés plus haut dans les arbres, il faut signaler leur présence (lefreion.com) et faire détruire ces nids par une entreprise.



Préserveons la biodiversité



De Mars à Août, il est recommandé d'éviter de tailler les haies et les arbres qui sont à la fois des refuges pour les oiseaux permettant de se cacher des prédateurs mais aussi un lieu de nidification essentiel à leur pérennité.

De la même manière les chiens doivent être tenu en laisse dans les bois et même dans les prés car les jeunes faons de chevreuils ne vont pas tarder à naître et leur chance de survie est nulle en cas de rencontre si le chien est libre de son maître.

Vide-greniers à Buc

**Dimanche
18 mai 2025
de 8 h à 18 h**



Buvette et restauration sur place

Renseignements et inscription :
ACCA - 06 76 24 41 48



La photographie du trimestre

Bébé chamois du Hohneck.

Photo d'archive de René Claudel



Photo René Claudel ©

Un événement sympathique à noter !

Alexia et Anthony vous convient au verre de l'amitié à l'occasion de l'inauguration de leur atelier de menuiserie, **le vendredi 16 mai 2025 à partir de 17h.**

13, rue de Bavilliers.

AM menuiserie (Agencements sur mesure, mobilier et menuiserie intérieurs et extérieurs. Études, conception, fabrication et pose de vos projets).



Photo / Isa BB

Frelons asiatiques, installation de pièges

La commune de Buc va commencer à installer quelques pièges à frelons.

Le modèle ci-dessous a été choisi. Ce piège est constitué d'une boîte en bois, d'une grille sélective laissant entrer le frelon asiatique, mais pas les abeilles et d'un couvercle en plexi.

Ce piège peut être utilisé avec tout type d'appâts. Avec des appâts liquides, il suffit de placer l'appât dans une coupelle qui sera introduite dans le piège.

Si des personnes de la commune sont susceptibles d'être intéressées, il suffit de se faire connaître en mairie et elles pourront ainsi bénéficier du tarif préférentiel de la commune : 35,39 € TTC. Date limite de commande : 01/05/2025.

Contactez Philippe Cusenier 06 14 14 68 98.





Les rendez-vous du comité des fêtes

Avis aux habitants de Buc !

Le comité des fêtes souhaite repeindre ou rafraîchir les décorations de Noël et de Pâques. S'il vous reste des fins de pots de peinture que vous n'utilisez pas, nous sommes preneurs ! Vous pouvez les déposer en mairie. De plus, si vous souhaitez vous joindre à nous pour repeindre ces décorations, n'hésitez pas à vous faire connaître en glissant une feuille dans la boîte aux lettres de la mairie avec la mention Comité des fêtes - peinture et vos nom, prénom et numéro de téléphone.

Un premier semestre riche en événements :

Le samedi 8 mars, un moment sympathique a eu lieu à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Une vingtaine de bucaïnes se sont retrouvées à cette occasion pour partager le verre de l'amitié et déguster quelques gourmandises qu'elles avaient apportées. Monsieur le Maire a fait une apparition pour offrir une rose à chaque dame.



Photo Valérie P.



Photo Valérie P.



Photo Isa BB

Le samedi 15 mars, une dizaine d'enfants déguisés en super héros, en princesses et en adorables créatures ont défilé dans les rues du village.

Ils ont d'ailleurs récupéré quelques sucreries lors de leur escapade. Ensuite ils ont dégusté d'excellents beignets et autres gourmandises à la Conviviale.



Photo Damien F.



Photo Gaëlle O.

Le samedi 19 avril, 14h à l'air de jeux (derrière la mairie), chasse aux œufs pour les enfants, puis quelques chocolats à déguster avant de repartir avec une gourmandise chocolatée pour chaque enfant.

Le samedi 17 mai, à partir de 14h, après-midi intergénérationnel jeux de sociétés/cartes, ouvert à tous sans limite d'âge. Ceux qui le souhaitent pourront apporter un jeu de société/cartes à faire découvrir aux autres. Quelques grignotages seront mis à disposition pour un moment en toute convivialité !

Proverbe du trimestre :

« Quand mars se déguise en été, avril prend ses habits fourrés. »

Cake fêta et tomates cerises

Ingrédients :

- 1 sachet de levure chimique
- 150 g de gruyère râpé
- 250 g de tomates cerise
- 8 cl d'huile d'olive
- 250 g de farine
- 4 œufs
- 8 cl de vin blanc sec
- 200 g de fêta égouttée
- 25 g de graines de courge (facultatif)
- Aromates (basilic, ciboulette...)

Mélanger la farine et les œufs.

Ajouter l'huile et le vin blanc, ensuite le gruyère, les aromates, la levure, la fêta, les graines (en garder quelques unes pour le dessus) et terminer par les tomates cerises.

Remplir aux 2/3 un moule à cake beurré et fariné. Parsemer des dernières graines.

Cuire au four à thermostat 5 (150°C) pendant 45 à 50 min.

Laisser refroidir sur une grille, et le couper en tranches lorsque c'est froid.

A consommer à l'apéritif, ou en entrée.



Amusez-vous... sudokutez !

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | | 8 | 6 | 4 | 5 | 1 |
| 1 | 7 | | | | | | 2 |
| 4 | 6 | | 9 | 1 | 2 | 8 | 7 |
| 2 | | 4 | 7 | 8 | | | |
| 8 | | | | | | | 5 |
| | | 6 | 1 | 3 | | | 4 |
| 6 | | | | | 3 | 8 | |
| | | 1 | | 3 | | | |
| | | | 2 | 8 | | 5 | 6 |

Les petits trucs qui facilitent la vie

L'embout de votre lacet est arraché ? Il est alors difficile de le passer dans les œillets de vos chaussures ou baskets. Mettez-y du vernis incolore.

Salle La conviviale

«La Conviviale» peut être louée, sur réservation, principalement pour les enterrements, mais aussi toutes autres occasions. Cette salle ne dispose pas de cuisine et le local ne pourra servir d'espace cuisine

Contactez Philippe Cusenier 06 14 14 68 98.

Tarifs de location :

Sans chauffage, journée : 20 €

Avec chauffage, journée : 25 €

Collecte des bacs (bruns et jaunes) pour le trimestre prochain :

| AVRIL | | | | | | |
|-------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | | | | |

| JUIN | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

| MAI | | | | | | |
|-----|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

Décès



Françoise Millotte, le 17 mars 2025

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances à leurs proches.

Directeur de publication : Didier Sacksteder

Rédaction et corrections : V. Prévot, I. Bruhl-Bastien

Réalisation infographie : I. Bruhl-Bastien - bim.buc90@gmail.com

Imprimé par nos soins